

## FICHE DE POSTE

**Intitulé du poste :** Directeur.rice des études musicales

**Catégorie/ Corps – fonction :**

Corps de catégorie A

Ouvert aux contractuel.les gpe 5

**Domaine(s) Fonctionnel(s) :** Éducation et formation tout au long de la vie

**Localisation administrative et géographique / Affectation :**

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris  
209 avenue Jean-Jaurès 75019 Paris

Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est un établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques de tout premier plan. En outre, on y dispense un enseignement de haut niveau dans les disciplines théoriques (musicologie, choréologie) et techniques (métiers du son) qui s'y rattachent. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves le positionnent parmi les plus attractifs au monde.

Le Conservatoire s'inscrit dans son temps grâce à une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics à travers une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours publics et colloques gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place aux côtés de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris et ses nombreux orchestres résidents, de la grande Halle de la Villette et du Centre national de la danse où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe.

Placé.e sous l'autorité de la directrice et de la directrice adjointe, la.le directeur.rice des études musicales a en charge la direction des études musicales du CNSMDP. Il est, avec la directrice, l'interlocuteur.rice privilégié.e sur les questions pédagogiques musicales des services des ministères de la culture et de l'enseignement supérieur. Il décline le projet d'établissement dans ses implications pédagogiques en collaboration avec les chefs de département.

Elle ou il siège au comité de direction, participe à l'élaboration du projet d'établissement et rend compte de son avancement.

Elle ou il encadre le collège de chefs de département, la chargée de scolarité des disciplines transversales et classes de maître. Elle ou il assure une coordination avec la Direction des études chorégraphiques et les personnes en charge de la recherche et des éditions sur les sujets transversaux.

Dans le respect du projet porté par la directrice, la.le directeur.rice des études musicales a la responsabilité de la maquette pédagogique musique dans son ensemble (contenu des cursus et leur déroulement, conformité avec les textes réglementaires, articulation entre cursus, cohérence de l'offre globale en lien avec la direction des études chorégraphiques et les personnes en charge de la recherche et des éditions).

A ce titre, aux côtés de la direction, elle ou il :

- anime une réflexion d'amélioration continue des cursus notamment dans leurs aspects transversaux et fixe, en cohérence avec le projet d'établissement et la stratégie générale du Conservatoire, les orientations stratégiques en matière de pédagogie de sa direction ;
- siège au conseil pédagogique, aux conseils de discipline, à la commission des diplômes, aux commissions de VAA et aux conseils de perfectionnement de chaque département
- assiste aux instances représentatives et au conseil d'administration durant lequel il présente l'évolution des orientations pédagogiques et les réalisations de la direction des études musicales
- assure une cohérence dans la conception des documents présentant le contenu des cursus proposés (site internet, autres supports...) et du rapport d'activité pour son périmètre en coordination avec la direction des

- études chorégraphiques et pilote leur réalisation
- facilite la cohérence entre les approches spécifiques des départements et des services et le projet pédagogique de l'établissement
  - instruit si nécessaire et prend les décisions concernant les demandes de dérogations pour les concours d'entrée, signe les réponses aux demandes d'aménagement de cursus instruites par les départements
  - encourage les actions conjointes avec la direction des études chorégraphiques et les départements de l'établissement et favorise le partage d'expérience et le transfert de compétence
  - pilote, en lien avec la direction des études chorégraphique, la réflexion à l'échelle de l'établissement sur les sujets cadres (par exemple l'évaluation)
  - fixe les orientations générales en termes d'évaluation au sein de sa direction, en cohérence avec la stratégie générale de l'établissement.
  - est garant de la régularité du déroulement des épreuves et de l'égalité de traitement entre les candidat.es
  - est membre des jurys de recrutement des enseignant.es, instruit les demandes d'ouverture des postes, la répartition des heures et les reconductions de contrats
  - porte les demandes de moyens pour sa direction et rend compte de leur bonne exécution dans le cadre des orientations budgétaires, du plafond d'emploi enseignant et les heures d'intervention fixé par la direction
  - anime des réunions pédagogiques transversales, participe aux réunions des représentant.es enseignant.es et vérifie les règles d'assiduité et de déontologie propres au corps enseignant.
  - coordonne les travaux d'évaluation des enseignements et met en place une démarche pérenne d'auto-évaluation en s'inspirant de procédures existantes dans le champ de l'enseignement supérieur en France et à l'étranger en lien avec la direction des études chorégraphiques et celle de la recherche et de l'innovation;
  - est en charge de la bonne implémentation des procédures administratives et de l'évolution des procédures pédagogiques des études musicales
  - impulse des projets de programmation croisés ou thématiques et assure une cohérence dans la prise en compte des participations aux productions dans les cursus et dans le traitement des absences et dérogations
  - mobilise des dispositifs transversaux facilitant l'insertion professionnelle des étudiant.es en lien dans la Direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle
  - représente le Conservatoire auprès des mécènes dans le champs de la musique, notamment lors des commissions d'attribution de bourses et des concerts dédiés et contribue à la recherche de nouveaux mécènes
  - porte auprès des services transversaux compétents, en lien avec la direction des études chorégraphiques et après échange avec les départements les demandes qu'il estime nécessaire au bon déroulement des cours ou de la scolarité
  - contribue au rayonnement du Conservatoire sur le plan national et international afin de faciliter le recrutement de candidat.es et d'enseignement.es au plus haut niveau et aux profils diversifiés
  - prend part et développe les partenariats avec l'enseignement initial en lien avec la direction de la vie étudiante et de l'insertion professionnelle, coordonne des actions contribuant à une plus grande diversité des candidat.es et des étudiant.es, notamment via l'organisation de journées portes ouvertes et des séminaires *Pratiques*
  - conçoit et met en œuvre le partenariat avec l'Université Paris Sorbonne pour la licence en lien avec le directeur de la recherche et de l'innovation
  - est garant du respect des chartes éthique, égalité, diversité et développement durable de l'établissement au sein de la direction des études musicales.
  - représente le Conservatoire dans les réseaux professionnels et dans les travaux conduits par le ministère, notamment dans les procédures d'accréditation et exerce une veille réglementaire

#### Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise – expert)

#### Compétences techniques

- Capacité de réflexion : expert
- Capacité d'analyse : expert
- Capacité de synthèse : expert
- Capacité de rédaction : expert

#### Savoir-faire

- Elaborer une expertise dans le domaine de la musique
- Concevoir un plan de formation et des modalités d'évaluation
- Connaître les différents enseignements dispensés au sein de la Direction des études musicales
- Diriger, animer un cursus d'enseignement musical de haut niveau
- Être force de proposition sur le plan de l'organisation
- Avoir une capacité de projection
- Être capable de conduire le changement
- Faire preuve d'esprit de synthèse et de qualités organisationnelles
- Maîtriser l'anglais parlé et écrit

**Savoir-être (compétences comportementales)**

- Encadrer et animer une équipe ;
- Posséder le sens du contact, du dialogue et de l'écoute.

**Environnement professionnel :**

**Liaison hiérarchique** : la directrice et la directrice adjointe du Conservatoire

**Liaisons fonctionnelles** : l'ensemble des directions, départements, services et professeurs du Conservatoire

**Qui contacter ? Pour tout renseignement contacter Emilie Delorme, directrice [edelorme@cnmdp.fr](mailto:edelorme@cnmdp.fr)**

**Envoi des candidatures** : Le dossier de candidature (CV+ lettre de motivation) est à adresser à l'adresse [recrutement@cnmdp.fr](mailto:recrutement@cnmdp.fr) en copie à [edelorme@cnmdp.fr](mailto:edelorme@cnmdp.fr) et en indiquant en objet le poste pour lequel vous nous écrivez.

**La date limite pour adresser les candidatures est fixée au 30 septembre 2023.**

Date de mise à jour de la fiche de poste : mai 2023